

VI. La sentence: Vamnès est décapité

Informations générales

Date première moitié du XI^e siècle
extrait situé sous le règne de Wahrām V
Langue latin
Type de contenu Texte hagiographique

Informations éditoriales

Éditions

Ms. BNF latin 17002, fol. 51^{rb}-52^{rb} (XI^e siècle) / Ms. BNF latin 3809A, fol. 5^{ra}-6^{ra} (XIV^e siècle)

Référence catalogue:

- Hagiographi Bollandiani éd., *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi* III, (*Subsidia Hagiographica* 2), Bruxelles, 1893, p. 367.

BHL 8499

Texte latin et traduction française:

Goulet, M., Peloux, F., «Les Actes des martyrs perses du V^e siècle dans le monde latin», dans C. Jullien, F. Jullien (éds), *Les textes migrants. Transmissions interculturelles entre Orient et Occident. Les Actes des martyrs perses du début du V^e siècle*, (*Subsidia Hagiographica*), Bruxelles, 2023.

Références bibliographiques

- ASS Aug. III, Paris, 1867, p. 287-289.
- B. de Gaiffier, «Trois textes hagiographiques rares dans un légendier de Moissac (Paris, B.N. lat. 17002)», *Cahiers de civilisation médiévale* 26, 1983, p. 223-225.
- C. Jullien, «Découverte d'un martyr perse dans un légendier latin médiéval», *Analecta Bollandiana* 134, 2016, p. 5-19.
- C. Jullien, «Vamnes, un martyr perse retrouvé. Une page orientale du légendier de Moissac», dans F. Peloux (éd.), *Le légendier de Moissac et la culture hagiographique méridionale autour de l'An Mil*, (*Hagiologia* 15), Turnhout: Brepols, 2018, p. 383-393.

Liens

- voir le [site de la BHL](#)
- voir le [site de Gallica](#)

Indexation

Noms propres [Christ](#), [Vamnès](#), [Wahmān](#), [Vamnès](#), [Wahmān](#)

Sujets [calice](#), [décapitation](#), [marchands](#), [martyr](#), [païen](#), [serviteur](#), [soldat](#), [soldat](#), [vin](#)

Traduction

Texte

La sentence: Vamnès est décapité

9. Après cette très ferme confession du soldat du Christ, le juge Franus, voulant mettre un terme à cet interrogatoire qu'apparemment il trouvait pénible, et craignant en même temps qu'un délai trop long eût contrarié les consignes du roi, ordonna de le décapiter. Une fois reçue la sentence, saint Vamnès allait, joyeux, sur le lieu de l'exécution. Alors les disciples du Christ qui avaient appris la chose et se réjouissaient, et surtout les négociants, chez lesquels naissait une très grande joie parce qu'ils voyaient que de son corps il avait fait un martyr se mêlèrent à la foule des païens ; tous allèrent à sa rencontre et le conduisirent au lieu de l'exécution. Et quelques hommes du peuple, qui éprouvaient de la commisération, apportèrent du vin et lui offrirent à boire ; mais il refusa, en disant que généralement c'est à ceux qui meurent contre leur gré qu'on donne à boire, tandis que pour lui la chose était interdite, dès lors qu'il acceptait volontiers de mourir pour l'amour du Christ ; et en outre c'était un acte impie de s'enivrer de vin quand le Christ avait souffert de la soif. Et il disait : « Je ne boirai pas le vin qui m'enivrerait, mais le calice de la rédemption que le Christ m'a offert par sa grâce. » Et c'est ainsi que le très bienheureux Vamnès fut décapité, et son corps confié aux gardes. Alors des frères qui, depuis le début de sa confession, étaient secrètement à ses côtés, payèrent aux gardes la somme qu'ils demandaient pour que des serviteurs fassent les soins nécessaires ; puis ils emportèrent le corps et l'ensevelirent le 16 des calendes de septembre, sous le règne de notre Seigneur Jésus Christ, à qui revient honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Traducteur(s) Monique Goulet

Édition numérique

Éditeur numérique [Projet ANR TransPerse](#) (CeRMI, CNRS) ; [projet EMAN](#) (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : [Projet ANR TransPerse](#) (CeRMI, CNRS) ; [projet EMAN](#) (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Pour l'image du ms. BNF latin 17002, fol. 51rb-52rb: Bibliothèque nationale de France, site Gallica.

Notice créée par [Florence Jullien](#) Notice créée le 04/05/2020 Dernière modification le 01/07/2022

